



Vente d'un appartement PàP & Agence

Par **Furet51**, le **24/06/2018** à **08:57**

Bonjour,

Je vends un appartement dans une copropriété. J'ai signé trois mandats sans exclusivité avec trois agences mais la vente se ne fait pas. Puis-je le mettre en vente moi-même sur divers sites de particulier à particulier ? Dans l'affirmative, je suppose que je dois le mettre exactement au prix net vendeur que j'ai négocié avec les agences ?

Merci pour vos réponses.

Par **goofyto8**, le **24/06/2018** à **10:20**

bonjour,

[citation]Puis-je le mettre en vente moi-même sur divers sites de particulier à particulier ?
[/citation]

oui.
et le prix de vente est libre.

Par **Tisuisse**, le **24/06/2018** à **10:23**

Réponse OUI.

Cependant, si votre appartement ne se vend pas, il serait bon de se poser quelques questions :

- y a-t'il eu beaucoup de visites ? quels en ont été les résultats ? pourquoi les visiteurs n'ont pas fait de propositions ?
- le quartier est-il un secteur recherché ?
- l'immeuble comporte-t'il d'autres appartements similaires en vente ? si oui, à quel prix et dans quel état sont-ils ?
- le prix demandé est-il le prix du marché, donc le prix au mètre carré du secteur ? n'est-il pas trop élevé ?

Voilà quelques pistes à creuser, et il y en a d'autres.